

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01132
Numéro SIREN : 343 415 568
Nom ou dénomination : PALISSAD

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2022 sous le numéro de dépôt 62090

PALISSAD

Société à responsabilité limitée au capital de 22 500 euros
Siège social : 10 rue de la Fontaine à Mulard – 75013 Paris
343 415 568 RCS Paris

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

La Gérance

Hervé Cornou



Olivier lochymys



Marie Monrozier



SARL PALISSAD

Numéro SIRET : **34341556800033**
Code APE : **7111Z**

**10 rue de la Fontaine A Mulard
75013 PARIS**

**COMPTES ANNUELS
ARRÊTÉS AU 31/12/2020**

Sommaire

Attestation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Annexe	9
Bilan détaillé	23
ACTIF	23
<i>Actif immobilisé</i>	<i>23</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>23</i>
PASSIF	25
<i>Capitaux Propres</i>	<i>25</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>25</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>25</i>
Compte de résultat détaillé	28
Liasse	32

SARL PALISSAD

Attestation

ATTESTATION

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Vous nous avez confié une mission de présentation des comptes annuels de la société PALISSAD pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Dans le cadre de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre les travaux suivants :

- les demandes de confirmation aux tiers,
- l'évaluation du contrôle interne.

Pour une meilleure information, nous croyons devoir ajouter que les éléments mentionnés dans les engagements hors bilan nous ont été communiqués par la société.

Sur la base de nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 55 pages, se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan	1 329 635	Euros
• Chiffre d'affaires	2 039 027	Euros
• Résultat net comptable	78 652	Euros

Ces comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité des dirigeants.

Fait à PARIS
Le 19/05/2021

Signature de l'Expert-Comptable

Cabinet F.-M. Richard & Associés

SARL PALISSAD

Bilan

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	8 581	8 580	1	1	
Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
Autres immobilisations incorporelles	11 500	11 500		948	- 948
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 004	5 004			
Autres immobilisations corporelles	320 803	271 703	49 099	52 008	- 2 909
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 636		13 636	13 337	299
TOTAL (I)	370 957	296 787	74 170	77 727	- 3 557
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				1 124	- 1 124
Clients et comptes rattachés	541 307		541 307	367 573	173 734
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 409		2 409		2 409
. Personnel					
. Organismes sociaux	10 120		10 120	18 137	- 8 017
. Etat, impôts sur les bénéfices				15 469	- 15 469
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 500		10 500	15 631	- 5 131
. Autres	2 221		2 221	2 361	- 140
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	2 880		2 880	2 880	
Disponibilités	676 980		676 980	291 548	385 432
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	9 049		9 049	49 321	- 40 272
TOTAL (II)	1 255 466		1 255 466	764 043	491 423
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 626 423	296 787	1 329 635	841 770	487 865

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	22 500	22 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	2 250	2 250	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	418 696	369 901	48 795
Résultat de l'exercice	78 652	48 795	29 857
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	522 098	443 446	78 652
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	38 754	30 909	7 845
TOTAL (III)	38 754	30 909	7 845
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	288 547	119 534	169 013
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	20 000		20 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 517	48 162	10 355
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	114 408	39 019	75 389
. Organismes sociaux	145 553	60 178	85 375
. État, impôts sur les bénéfices	11 583		11 583
. État, taxes sur le chiffre d'affaires	113 919	86 030	27 889
. État, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	14 484	9 935	4 549
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 771	4 557	- 2 786
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	768 783	367 415	401 368
Écart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 329 635	841 770	487 865

SARL PALISSAD

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	2 039 027		2 039 027	1 868 449	170 578	9,13
Chiffres d'affaires Nets	2 039 027		2 039 027	1 868 449	170 578	9,13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			8 141	16 094	- 7 953	-49,42
Autres produits			7	77	- 70	-90,91
Total des produits d'exploitation (I)			2 047 174	1 884 619	162 555	8,63
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes			492 834	508 881	- 16 047	-3,15
Impôts, taxes et versements assimilés			20 760	13 845	6 915	49,95
Salaires et traitements			901 411	805 204	96 207	11,95
Charges sociales			473 591	433 590	40 001	9,23
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 849	19 868	- 1 019	-5,13
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			7 845	7 915	- 70	-0,88
Autres charges			24 884	32 608	- 7 724	-23,69
Total des charges d'exploitation (II)			1 940 175	1 821 911	118 264	6,49
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			106 999	62 709	44 290	70,63
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 009	1 159	850	73,34
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 009	1 159	850	73,34
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 009	-1 159	- 850	73,34
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			104 991	61 550	43 441	70,58

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	417	2 417	- 2 000	-82,75
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	417	2 417	- 2 000	-82,75
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	417	2 417	- 2 000	-82,75
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	26 755	15 171	11 584	76,36
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 047 590	1 887 036	160 554	8,51
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 968 938	1 838 241	130 697	7,11
RESULTAT NET	78 652	48 795	29 857	61,19
Dont Crédit-bail mobilier	4 041	8 081	- 4 040	-49,99
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL PALISSAD

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 329 635,30 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 78 652,32 présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19) :

Conformément aux recommandations de l'ANC du 18 mai 2020, la société a souhaité utiliser une approche ciblée pour présenter les impacts de la crise sanitaire sur ses comptes annuels.

Les impacts de la crise sanitaire COVID sur le bilan sont les suivants :

- La société a souscrit un prêt garanti par l'État pour un montant total de 220 000 € dont les modalités de remboursement ne sont pas arrêtées à la clôture de l'exercice.
- Le paiement des cotisations sociales des gérants a été reporté pour un montant de 30 555 €. La dette à la clôture de l'exercice s'en trouve accrue de 30 555 €.
- Le remboursement des emprunts a été suspendu sur la période d'avril à juin 2020. La dette à la clôture s'est accrue de 9 077 € par rapport aux échéanciers initiaux.
- Un report de loyer a été accordé pour un montant de 3 414 €. La dette à l'égard du bailleur s'en trouve augmentée du même montant à la clôture de l'exercice.

SOMMAIRE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

- État des immobilisations
- État des amortissements
- État des provisions
- État des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23/11/2015 et par le règlement ANC N°2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques Agencement des constructions Matériel de bureau et informatique Mobilier	de 1 à 3 ans de 4 à 10 ans de 3 à 5 ans de 3 à 10 ans
---	--

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

État des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	31 515		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	5 004		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	223 045		
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	82 765		14 993
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	310 814		14 993
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	13 337		299
TOTAL	13 337		299
TOTAL GENERAL	355 666		15 291

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			31 515	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			5 004	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			223 045	
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			97 757	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			325 807	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			13 636	
TOTAL			13 636	
TOTAL GENERAL			370 957	

État des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	19 132	948		20 080
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 004			5 004
Installations générales, agencements divers	190 172	7 907		198 079
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	63 630	9 994		73 624
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	258 806	17 901		276 707
TOTAL GENERAL	277 939	18 849		296 787

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	948				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	7 907				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 994				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	17 901				
TOTAL GENERAL	18 849				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

État des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	30 909	7 845		38 754
TOTAL Provisions	30 909	7 845		38 754
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	30 909	7 845		38 754
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		7 845		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

État des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			13 636
Autres immobilisations financières	13 636		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	541 307	541 307	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	10 120	10 120	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A	10 500	10 500	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 630	4 630	
Charges constatées d'avance	9 049	9 049	
TOTAL GENERAL	589 242	575 606	13 636
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	288 547	270 281	18 266	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	58 517	58 517		
Personnel et comptes rattachés	114 408	114 408		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	145 553	145 553		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques	11 583	11 583		
- T.V.A	113 919	113 919		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	14 484	14 484		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	20 000	20 000		
Autres dettes	1 771	1 771		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	768 783	750 517	18 266	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	220 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 087			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	20 000			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	124 135
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	6 234
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	130 368

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 100
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 042
Dettes fiscales et sociales	204 042
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir)	
TOTAL	234 184

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	9 049	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	9 049	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 500	15,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 500	15,00

Commentaires :

Le capital est entièrement libéré

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	2 039 027
TOTAL	2 039 027

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	2 039 027
TOTAL	2 039 027

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		26 466	26 466
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL		26 466	26 466
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		23 597	23 597
- Exercice		4 041	4 041
TOTAL		27 638	27 638
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice		4 041	4 041

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
TOTAL	13	

Commentaires :

L'effectif est composé au 31 décembre 2020 de 15 personnes.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			38 754
TOTAL			38 754

Commentaires :

La provision retraite est calculée à partir des hypothèses suivantes :

La méthode prospective a été choisie.

La table de mortalité appliquée est celle fournie par l'INSEE (table 2003-2005). Le turn-over utilisé est de 0 %.

Le taux d'actualisation appliqué est de 0.34 %.

SARL PALISSAD

Bilan détaillé

Bilan détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	8 581	8 580	1	1	
<i>Concessions et droits similaires ..</i>	8 580		8 580	8 580	
<i>Marque Palissad</i>	1		1	1	
<i>Amort. Concessions et droits ...</i>		8 580	-8 580	-8 580	
Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
<i>Fonds commercial</i>	11 434		11 434	11 434	
Autres immobilisations incorporelles	11 500	11 500		948	- 948
<i>Site internet</i>	11 500		11 500	11 500	
<i>Amortissement site internet</i>		11 500	-11 500	-10 552	- 948
Installations tech., matériel & outillage indu	5 004	5 004			
<i>Outillage industriel</i>	5 004		5 004	5 004	
<i>Amortissements outillage</i>		5 004	-5 004	-5 004	
Autres immobilisations corporelles	320 803	271 703	49 099	52 008	- 2 909
<i>Installations générales</i>	223 045		223 045	223 045	
<i>Matériel informatique</i>	38 340		38 340	23 348	14 992
<i>Mobilier</i>	59 417		59 417	59 417	
<i>Amort. Installations générales</i>		198 079	-198 079	-190 172	- 7 907
<i>Amort. Matériel informatique</i>		20 485	-20 485	-13 834	- 6 651
<i>Amort. Mobilier</i>		53 139	-53 139	-49 796	- 3 343
Autres immobilisations financières	13 636		13 636	13 337	299
<i>Dépôts et cautionnements versés</i>	13 636		13 636	13 337	299
TOTAL (I)	370 957	296 787	74 170	77 727	- 3 557
Actif circulant					
Avances & acomptes versés sur commandes				1 124	- 1 124
<i>Fournisseurs - avances et acomptes</i>				1 124	- 1 124
Clients et comptes rattachés	541 307		541 307	367 573	173 734
<i>Clients</i>	417 173		417 173	315 752	101 421
<i>Clients factures à établir</i>	124 135		124 135	51 821	72 314
. Fournisseurs débiteurs	2 409		2 409		2 409
<i>Fournisseurs</i>	2 409		2 409		2 409
. Organismes sociaux	10 120		10 120	18 137	- 8 017
<i>Tickets restaurant - Stock</i>	6 107		6 107	4 285	1 822
<i>CPAM à régulariser</i>	1 269		1 269	1 096	173
<i>CCA TNS</i>	2 744		2 744	12 756	- 10 012
. Etat, impôts sur les bénéfiques				15 469	- 15 469
<i>Etat impôts sur les bénéf. acomptes</i>				15 469	- 15 469
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 500		10 500	15 631	- 5 131
<i>TVA ded. sur immo.</i>	1 992		1 992		1 992
<i>TVA déductibles B/S</i>	3 118		3 118	9 237	- 6 119
<i>TVA déd intracom</i>				721	- 721
<i>TVA sur fact non parvenues</i>	5 390		5 390	5 672	- 282
. Autres	2 221		2 221	2 361	- 140
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	2 221		2 221	2 361	- 140
Valeurs mobilières de placement	2 880		2 880	2 880	
<i>ANTARIUS IFC</i>	2 880		2 880	2 880	
Disponibilités	676 980		676 980	291 548	385 432
<i>Crédit du nord</i>	590 042		590 042	276 206	313 836
<i>Crédit du nord TNS</i>	86 917		86 917	15 342	71 575
<i>Caisse</i>	20		20		20
Charges constatées d'avance	9 049		9 049	49 321	- 40 272
<i>CCA</i>	9 049		9 049	49 321	- 40 272

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL (II)	1 255 466		1 255 466	764 043	491 423
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 626 423	296 787	1 329 635	841 770	487 865

Bilan détaillé (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	22 500	22 500	
<i>Capital</i>	22 500	22 500	
Réserve légale	2 250	2 250	
<i>Reserve légale</i>	2 250	2 250	
Report à nouveau	418 696	369 901	48 795
<i>Report à nouveau (crédeur)</i>	418 696	369 901	48 795
Résultat de l'exercice	78 652	48 795	29 857
TOTAL (I)	522 098	443 446	78 652
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour charges	38 754	30 909	7 845
<i>Provisions /pensions et obligations</i>	38 754	30 909	7 845
TOTAL (III)	38 754	30 909	7 845
Emprunts et dettes			
. Emprunts	288 547	119 534	169 013
<i>PRÊT CDN 80 K → (rachat parts)</i>		6 921	- 6 921
<i>Emprunt CDN (130 k→)</i>	58 211	94 240	- 36 029
<i>Emprunt renouvellement CSE 22K→</i>	9 236	18 373	- 9 137
<i>Prêt garanti par l'Etat</i>	220 000		220 000
<i>INTERETS COURUS</i>	1 100		1 100
Associés	20 000		20 000
<i>C/C Cornou Hervé</i>	20 000		20 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 517	48 162	10 355
<i>Fournisseurs</i>	29 475	25 516	3 959
<i>Frs - factures non parvenues</i>	29 042	22 646	6 396
. Personnel	114 408	39 019	75 389
<i>Dettes prov. congés payés</i>	35 240	31 964	3 276
<i>TNS - Autres charges à payer</i>	57 938		57 938
<i>Personnel - Prime à payer</i>	21 230	7 055	14 175
. Organismes sociaux	145 553	60 178	85 375
<i>URSSAF</i>	43 893	27 708	16 185
<i>GAN - Mutuelle et prévoyance</i>	3 471	2 636	835
<i>GRESHAMS</i>	1 541	2 354	- 813
<i>REUNICA</i>	13 964	10 027	3 937
<i>Mutuelle</i>	352	945	- 593
<i>AGESSA</i>	321	198	123
<i>Charges sur congés à payer</i>	14 448	13 362	1 086
<i>TNS - Autres charges à payer</i>	58 794		58 794
<i>Personnel - Charges à payer s/prime</i>	8 770	2 949	5 821
. Etat, impôts sur les bénéfices	11 583		11 583
<i>Etat impôts sur les bénéf. acomptes</i>	11 583		11 583
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113 919	86 030	27 889
<i>TVA à décaisser</i>	23 949	23 791	158
<i>TVA collectée 20 %</i>	69 281	52 629	16 652
<i>TVA collectée intracom</i>		721	- 721
<i>TVA s/fact à établir</i>	20 689	8 889	11 800
. Autres impôts, taxes et assimilés	14 484	9 935	4 549
<i>PAS</i>	6 863	5 556	1 307
<i>Etat autres charges à payer</i>	7 622	4 379	3 243
Autres dettes	1 771	4 557	- 2 786
<i>Notes de frais</i>	1 771	4 557	- 2 786

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
TOTAL (IV)	768 783	367 415	401 368
TOTAL PASSIF (I à V)	1 329 635	841 770	487 865

SARL PALISSAD

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	2 039 027		2 039 027	1 868 449	170 578	9,13
<i>Hono sans assurance 20 %</i>	60 264		60 264	47 200	13 064	27,68
<i>Hono archi execution 20%</i>	834 579		834 579	903 785	- 69 206	-7,66
<i>Hono archi suivi archi 20%</i>	247 239		247 239	42 144	205 095	486,65
<i>Hono maîtrise oeuvre concept°</i>	577 150		577 150	637 213	- 60 063	-9,43
<i>Hono Conseil/faisa 20 % (LLOYD)</i>	173 003		173 003	131 375	41 628	31,69
<i>Hono PC/PD 20% (LLOYD'S)</i>				54 882	- 54 882	-100
<i>Hono Déco 20 % (MA INT1)</i>	146 791		146 791	51 850	94 941	183,11
Chiffre d'affaires Net	2 039 027		2 039 027	1 868 449	170 578	9,13

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de		8 141	16 094	- 7 953	-49,42
<i>Reprise s/prov créances clts</i>			4 515	- 4 515	-100
<i>Transferts de charges exploitation</i>		8 141	11 579	- 3 438	-29,69
Autres produits		7	77	- 70	-90,91
<i>Prod divers de gestion courants</i>		7	77	- 70	-90,91
Total des produits d'exploitation (I)		2 047 174	1 884 619	162 555	8,63
Autres achats et charges externes		492 834	508 881	- 16 047	-3,15
<i>Achat de prestations (ENPR)</i>		25 968	16 539	9 429	57,01
<i>EDF, Eaux, ...</i>		4 995	4 720	275	5,83
<i>Fournitures Entretien, petit équip.</i>		2 644	2 619	25	0,95
<i>Fournitures administratives</i>		10 560	13 994	- 3 434	-24,54
<i>CB Star Lease parc info.</i>		4 041	8 081	- 4 040	-49,99
<i>Locations immobilières</i>		49 524	48 045	1 479	3,08
<i>Location parking</i>		1 988	1 966	22	1,12
<i>Locations véhicules</i>			246	- 246	-100
<i>Location timbreuse</i>		412	346	66	19,08
<i>Locations diverses</i>			1 414	- 1 414	-100
<i>Location copieur canon LIXBAIL</i>		7 188	7 392	- 204	-2,76
<i>Location téléphone fixe</i>		2 640	2 640		0,00
<i>Charges locatives et copropriété</i>		3 229	2 891	338	11,69
<i>Entretien immobilier</i>		2 976	6 711	- 3 735	-55,65
<i>Nettoyage locaux</i>		6 536	7 589	- 1 053	-13,88
<i>Maintenance Climatisation</i>		1 487	5 970	- 4 483	-75,09
<i>Maintenance Matériel informatique</i>		15 314	15 489	- 175	-1,13
<i>Maintenance SDMI rideaux metal</i>		854	821	33	4,02
<i>Abt télésurveillance locaux</i>		893	825	68	8,24
<i>Maintenance extincteur</i>		292	142	150	105,63
<i>Multirique Professionnelle</i>		3 850	3 688	162	4,39
<i>Assurance Prof Montmirail</i>		86 517	93 931	- 7 414	-7,89
<i>Assurances sur emprunts</i>		532	1 361	- 829	-60,91
<i>Documentation Générale</i>		2 299	2 695	- 396	-14,69
<i>Personnel Intérimaire</i>		2 848	3 671	- 823	-22,42
<i>Hono ss traitance soumis ass</i>		77 103	105 459	- 28 356	-26,89
<i>Hono. autres ss traitance</i>		80 500	70 443	10 057	14,28
<i>Honoraires comptables</i>		12 595	7 426	5 169	69,61
<i>Honoraires paies</i>		6 342	4 886	1 456	29,80
<i>Honoraires de recrutement</i>		11 440		11 440	N/S
<i>Autres honoraires</i>		1 200		1 200	N/S
<i>Honoraires avocats</i>		3 300	9 200	- 5 900	-64,13
<i>Frais d'actes</i>		15	398	- 383	-96,23
<i>Commissions sur achats Tickets rest</i>		1 026	833	193	23,17
<i>Publicités, publications, relations</i>		26 570	747	25 823	N/S
<i>Annonces et insertions</i>		3 211	5 086	- 1 875	-36,87
<i>Foires, expositions, séminaires</i>		1 547	4 805	- 3 258	-67,80

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
<i>Cadeaux clientèle</i>	551	821	- 270	-32,89
<i>Pourboires et dons</i>		100	- 100	-100
<i>Coursiers</i>	867	1 374	- 507	-36,90
<i>Voyages et Déplacements</i>	3 760	8 635	- 4 875	-56,46
<i>Indemnités Kilométriques</i>	1 650	4 367	- 2 717	-62,22
<i>Réceptions</i>	4 137	8 178	- 4 041	-49,41
<i>Frais affranchissements, frais posta</i>	2 474	3 529	- 1 055	-29,90
<i>Téléphone fixe, internet et po</i>	10 608	12 017	- 1 409	-11,73
<i>Services bancaires et assimilés CDN</i>	3 754	4 939	- 1 185	-23,99
<i>Cotisations</i>	2 600	1 850	750	40,54
Impôts, taxes et versements assimilés	20 760	13 845	6 915	49,95
<i>Taxe d'apprentissage</i>	4 623		4 623	N/S
<i>Formation continue</i>	9 872	9 491	381	4,01
<i>CET (CVAE + CFE)</i>	6 117	3 709	2 408	64,92
<i>Autres impôts et taxes</i>	148	645	- 497	-77,05
Salaires et traitements	901 411	805 204	96 207	11,95
<i>Salaires appointements bruts</i>	602 491	562 426	40 065	7,12
<i>Congés payés</i>	3 276	3 865	- 589	-15,24
<i>Primes et gratifications</i>		37 649	- 37 649	-100
<i>Indemnités avantages divers</i>	4 738	5 076	- 338	-6,66
<i>Indemnités chômage partiel</i>	2 407		2 407	N/S
<i>Prime à payer</i>	14 175	-34 845	49 020	140,68
<i>Indemnités licenciements / rupture conventionnelle</i>		2 364	- 2 364	-100
<i>Rémunération Hervé Cornou</i>	150 387	119 334	31 053	26,02
<i>Provision pour rémunération HC</i>	57 938		57 938	N/S
<i>Rémunération olivier Jochyms</i>	66 000	109 334	- 43 334	-39,63
Charges sociales	473 591	433 590	40 001	9,23
<i>Cotisations URSSAF</i>	162 421	162 404	17	0,01
<i>Cot. prévoyance et mutuelle GAN</i>	7 964	7 241	723	9,98
<i>Cotisations prévoyances GRESHAMS</i>	3 213	3 412	- 199	-5,83
<i>Cot. caisse retraite REUNICA</i>	47 022	46 886	136	0,29
<i>Cotisations PES</i>	25 186	25 110	76	0,30
<i>Cotisations Mutuelle</i>	3 186	5 802	- 2 616	-45,09
<i>Cotisations Agessa+M° des artistes</i>	270	349	- 79	-22,64
<i>Ch sociale s/congés payés</i>	1 086	960	126	13,12
<i>Charges sur prime à payer</i>	5 821	-13 202	19 023	144,09
<i>Cotisations URSSAF Hervé Cornou</i>	38 089	38 159	- 70	-0,18
<i>Cotisations URSSAF Olivier Jochyms</i>	21 559	36 221	- 14 662	-40,48
<i>Cotisations CIPAV Hervé Cornou</i>	25 279	24 578	701	2,85
<i>Cotisations CIPAV Olivier Jochyms</i>	23 689	24 391	- 702	-2,88
<i>Cot Générali madelin H.Cornou</i>	21 088	20 656	432	2,09
<i>Cot. Générali Prevoyance HC</i>	5 072		5 072	N/S
<i>Cot Générali madelin O.Jochyms</i>	16 169	15 802	367	2,32
<i>Cot. Générali Prevoyance OJ</i>	5 074		5 074	N/S
<i>Contrat OJ GIE PREV (dép)</i>	754	754		0,00
<i>ADIS Madelin O.Jochyms</i>	5 172	5 090	82	1,61
<i>CIPRES Madelin H.CORNOU</i>	4 569	4 132	437	10,58
<i>CIPRES Madelin O.JOCHYMS</i>	3 430	3 103	327	10,54
<i>TNS charges s/prov rémunérat°</i>	24 334		24 334	N/S
<i>Tickets restaurants</i>	13 464	13 514	- 50	-0,37
<i>Médecine du travail, pharmacie</i>	1 530	1 287	243	18,88
<i>Formations du personnel</i>	8 151	6 939	1 212	17,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations	18 849	19 868	- 1 019	-5,13
<i>Dot/amort. immob. incoporelles</i>	948	3 833	- 2 885	-75,27
<i>Dot/amort. immob. corporelles</i>	17 901	16 035	1 866	11,64
Dotations aux provisions pour risques et charges	7 845	7 915	- 70	-0,88
<i>Dot/prov. risques & charges expl.</i>	7 845	7 915	- 70	-0,88
Autres charges	24 884	32 608	- 7 724	-23,69
<i>Droits d'auteurs et de reproduction</i>	24 007	32 571	- 8 564	-26,29
<i>Charges de gestion courante</i>	877	37	840	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 940 175	1 821 911	118 264	6,49

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	106 999	62 709	44 290	70,63
Intérêts et charges assimilées	2 009	1 159	850	73,34
<i>Intérêts des emprunts et dettes</i>	<i>2 009</i>	<i>1 159</i>	<i>850</i>	<i>73,34</i>
Total des charges financières (VI)	2 009	1 159	850	73,34
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 009	-1 159	- 850	73,34
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	104 991	61 550	43 441	70,58
Produits exceptionnels sur opérations en capital	417	2 417	- 2 000	-82,75
<i>Produits cession d'éléments d'actif</i>	<i>417</i>	<i>2 417</i>	<i>- 2 000</i>	<i>-82,75</i>
Total des produits exceptionnels (VII)	417	2 417	- 2 000	-82,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	417	2 417	- 2 000	-82,75
Impôts sur les bénéfices (X)	26 755	15 171	11 584	76,36
<i>Impôts sur les sociétés</i>	<i>26 755</i>	<i>15 171</i>	<i>11 584</i>	<i>76,36</i>
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 047 590	1 887 036	160 554	8,51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 968 938	1 838 241	130 697	7,11
RESULTAT NET	78 652	48 795	29 857	61,19
Dont Crédit-bail mobilier	4 041	8 081	- 4 040	-49,99
<i>CB Star Lease parc info.</i>	<i>4 041</i>	<i>8 081</i>	<i>- 4 040</i>	<i>-49,99</i>

SARL PALISSAD

Liasse

Liasse

DGFiP N° 2050-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD		1 1 2				
Adresse de l'entreprise : 10 rue de la Fontaine A mulard 75013 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2				
Numéro SIRET * 3 4 3 4 1 5 5 6 8 0 0 0 3 3		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 581	8 580	1
	Fonds commercial (1)	AI	AI	11 434		11 434
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	11 500	11 500	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 004	5 004	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	320 803	271 703	49 099
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	13 636		13 636
TOTAL (II)	BJ	370 957	BK	296 787		74 170
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) [†]	BX	BY	541 307		541 307
	Autres créances (3)	BZ	CA	25 250		25 250
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 880		2 880
	Disponibilités	CF	CG	676 980		676 980
	Charges constatées d'avance (3) [†]	CH	CI	9 049		9 049
TOTAL (III)	CJ	1 255 466	CK			1 255 466
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 626 423	1A	296 787	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGI-FIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD		Néant	<input type="checkbox"/>
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....22.500.....)	DA		22 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		2 250	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH		418 696	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		78 652	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		522 098	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ		38 754	
	TOTAL (III)	DR		38 754	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		288 547	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="E1"/>)	DV		20 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		58 517	
	Dettes fiscales et sociales	DY		399 948	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		1 771		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		768 783	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 329 635	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		750 517		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue } biens *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	2 039 027	2 039 027	2 039 027	
	Production stockée *	FJ	FK	FL	
	Production immobilisée *			FM	
	Subventions d'exploitation			FN	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FO	
	Autres produits (1) (11)			FP	
				FQ	
			FR		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				2 047 174	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements *			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				1 940 175
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				106 999	
opérations en concours	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			2 009	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS	
Total des charges financières (VI)				2 009	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				(2 009)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				104 991	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.


**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL PALISSAD</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH			
TOTAL I			19 132		948				20 080			
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions			PM		PN		PO		PQ			
			PR		PS		PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles			QD		QE		QF		QG			
Inst. générales, agencements, aménagement divers			190 172		7 907				198 079			
Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO			
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			258 806		17 901		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR			
			277 939		18 849				296 787			
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Inst. techniques mat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Mat. bureau et informatique, mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NI							NI			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à élargir								Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations								S1		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	30 909	4Y	7 845	4Z	38 754
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	
TOTAL II	5Z	30 909	TV	7 845	TW	TX	38 754
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		6J	6K	6L	6M		
		6N	6P	6Q	6R		
		6U	6V	6W	6X		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B		7Y		7Z	8A	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	30 909	UB	7 845	UC	UD	38 754
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	7 845	UF		
	- financières		UG		UH		
	- exceptionnelles		UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD		Néant		*				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	13 636	UV		UW	13 636	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	541 307		541 307			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	10 120		10 120			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 500		10 500		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 630		4 630			
	Charges constatées d'avance	VS	9 049		9 049			
	TOTAUX			VT	589 242	VU	575 606	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	288 547		270 281		18 266	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	58 517		58 517			
Personnel et comptes rattachés		8C	114 408		114 408			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	145 553		145 553			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	11 583		11 583			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	113 919		113 919			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 484		14 484			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	20 000		20 000			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 771		1 771			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	768 783	VZ	750 517	18 266	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	220 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	20 000
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	52 087	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL PALISSAD		Formulaire déposé au titre de l'IR		E/T	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N clos le : 31/12/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	78 652		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	7 845	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	7 845
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7	26 755		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	113 252	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.F.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV			
			- imposées au taux de 0 %		WH			
			- imposées au taux de 19 %		WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
Autres plus-values imposables au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *				XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Répense d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	
		ZU-UI (art. 44 octies et octies A)	OV	Société d'investissement immobilier cotées (art. 206 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies bis)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies bis)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quinquies bis)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies bis)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septies bis)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 6)		X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 bis 6 bis)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 6 C)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 6 A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 6 B)		YB	créance dérogée par le report en arrière de déficit	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 6 D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 6 E)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 6 G)	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI	113 252	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	113 252	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

Désignation de l'entreprise SARL PALISSAD		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	4 9 6 8 8
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
INDEMNITE FIN DE CARRIERE 2020	9K	7 8 4 5	9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN – ZV à 9S) et (YO – ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL PALISSAD</u>										Néant <input type="checkbox"/> *												
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	369 901	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB															
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	48 795				ZD															
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE																	
					ZF																	
	TOTAL I	ØF	418 696		Report à nouveau	ZG		418 696														
										TOTAL II		418 696										
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	C précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ															
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR															
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS															
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	25 968														
	- Locations, charges locatives et de copropriété	C dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	64 981	XX	64 981														
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	2 848														
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	193 521														
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV															
	- Autres comptes	C dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	1 700	ST	205 516														
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	492 834										
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	6 117														
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	C dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	14 643														
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	20 760										
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	395 836														
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	67 705														
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	601 919														
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS															
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%												
	- Numéro de centre agréé *	XP																				
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG														
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH															
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL														
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC														
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO														
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF														
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %
 ② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.
 Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies 0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+I-G-II
	À 19 %, 16,5% ① ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ①		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus values et les moins values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2021

 formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SARL PALISSAD		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012020 et clos le: 31122020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	13, 13
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 039 027
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	2 039 027
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	7
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	7
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	44 167
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	382 875
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	24 884
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	451 926
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG 1 587 108
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 587 108
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV <input checked="" type="checkbox"/>			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 039 027
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		EY	13, 13
Période de référence		HX	
Date de cessation		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0
		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
		HR	/ / / / / / / /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 34341556800033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL PALISSAD

ADRESSE (voie) 10 rue de la Fontaine A mulard

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique JOCHYMS Prénom(s) OLIVIER

Nom marital % de détention 46,07 Nb de parts ou actions 691

Naissance: Date 05/05/1960 N° Département 18 Commune Pays

Adresse : N° 3 Voie RUE GAUDRAY
Code Postal 92170 Commune VANVES Pays

Titre (2) M Nom patronymique CORNOU Prénom(s) HERRVE

Nom marital % de détention 46,07 Nb de parts ou actions 691

Naissance: Date 25/06/1961 N° Département 75 Commune Pays

Adresse : N° 26 Voie AVENUE DU BOTS DE VERRIERE
Code Postal 92290 Commune CHATENAY-MALABRY Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

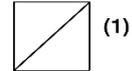
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 34341556800033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL PALISSAD

ADRESSE (voie) 10 rue de la Fontaine A mulard

CODE POSTAL 75013

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL PALISSAD 10 rue de la Fontaine A mulard 75013 PARIS					
SIRET	3	4	3	4	1 5 5 6 8 0 0 0 3 3
Mél: j.galophe@fm-richard.fr					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Cabinet d'Architecte			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %	75 132	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %				
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	<input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>				
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i>					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies C-1-1</i>), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom / Adresse		
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies C-1-2</i>), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
F.-M. Richard et Associés 1 place d'Estienne d'Orves 75009 PARIS					
Tél: 0153936370			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 06042021 Lieu: PARIS		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Gérant Mr CORNOU Hervé		
			Signature:		
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :					

2021 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice
A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé	
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report
A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2021)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL PALISSAD 10 rue de la Fontaine A mulard 75013 PARIS
34341556800033
7111Z

Adresse du siège social si différente

--

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	113 252
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		38 120

l III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

75 132

m IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

PALISSAD

Société à responsabilité limitée au capital de 22 500 euros
Siège social : 10 rue de la Fontaine à Mulard – 75013 Paris
343 415 568 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 24 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
Le vingt-quatre juin,
A dix-sept heures,

Les associés de la société Palissad, société à responsabilité limitée au capital de 22 500 euros, divisé en 1 500 parts sociales de 15 euros chacune (la « Société »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, au siège social de la Société, sur convocation faite par la gérance le 9 juin 2021.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés présents ou représentés en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Hervé Cornou possédant.....	691 parts sociales
Monsieur Olivier Jochyms possédant.....	691 parts sociales
Madame Marie Monrozier possédant.....	118 parts sociales

Total..... 1 500 parts sociales

Seuls associés de la société et représentant ainsi la totalité des parts sociales composant le capital social de la Société.

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer tant à titre ordinaire qu'à titre extraordinaire.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Monsieur Olivier Jochyms, gérant associé.

f d
M

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial établi par la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du code de commerce et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- les copies des lettres de convocations adressées aux associés,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial établi par la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée,
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 78 652 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée générale donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

f dr
nn

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 127 152 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	78 652 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	418 696 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	497 348 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 497 348 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 522 098 euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :	néant
Exercice clos le 31 décembre 2018 :	55 275 euros*
Exercice clos le 31 décembre 2017 :	63 570 euros*

** Dividendes en totalité éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour les personnes fiscalement domiciliées en France.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce établi par la gérance et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises.

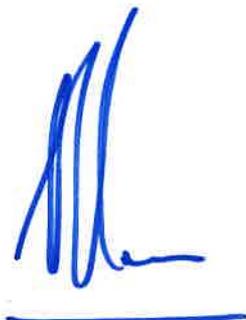
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

f d n

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance et les associés.

Hervé Cornou
Gérant associé



Olivier Jochyms
Gérant associé



Marie Monrozier
Gérante associée

